

EDITO



J-L BANCEL
PRÉSIDENT
DE L'AIBC .

Chers membres,

Pour le monde financier, 2009 a commencé de manière tumultueuse. Malgré leur stabilité relative et leur vision de long terme, les coopératives financières sont touchées par la crise.

Pourtant, elles font partie de la solution. Après le sommet du G20 la réforme financière progresse. Nous avons exprimé notre disponibilité pour faire avancer une telle réforme dans la dernière communication de l'AIBC. Les coopératives ont une vision spéciale de l'économie et des métiers de la banque. Tous peuvent en bénéficier si on donne aux coopératives la possibilité de la mettre en œuvre, faisant ainsi évoluer même d'autres secteurs de l'économie.

Parce que le modèle coopératif est une solution à la fois pour les secteurs coopératifs et non-coopératifs dans le contexte de crise, c'est notre responsabilité de promouvoir notre modèle. C'est pour cela que le principe de coopération entre coopératives, ou d'inter-coopération, le sixième principe coopératif, est si important. Les coopératives peuvent se soutenir en appliquant la préférence coopérative, et ce afin de garantir la pérennité du mouvement.

C'est maintenant qu'il nous faut préparer l'avenir. Pour le monde coopératif, le développement durable n'est pas une nouveauté. Pour les coopératives financières, le financer et ainsi faire avancer l'économie verte, semble naturel. Afin de préparer le sommet de Copenhague de Décembre 2009, notre Séminaire AIBC de novembre sera dédié à ces thèmes. Avant cela, une étude sera conduite sur l'implication de nos membres dans le financement du développement durable, et toutes les contributions devraient être rendues publiques. C'est pour cela que nous vous invitons à nous faire parvenir toutes les informations pertinentes et synthétiques dont vous pourriez disposer sur vos actions en la matière. Nous ne doutons pas que le résultat sera impressionnant.

Coopérativement vôtre,

Jean-Louis Bancel.
Président de l'AIBC
Président du Crédit Coopératif (France).



HOMMAGE À IVANO BARBERINI



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Ivano Barberini. Président de l'ACI depuis 2001, Ivano Barberini a consacré sa vie à la promotion des principes et valeurs du mouvement coopératif international. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances. Pour envoyer un message de condoléance ou laisser un hommage à M. Barberini, veuillez vous rendre sur cette page: <http://www.ica.coop/al-ica/>.

G20 : Le point de vue coopératif.

L'AIBC a publié en mars une communication en vue du G20 de Londres.

Début avril, la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 s'est tenue à Londres, afin de discuter de la crise actuelle et d'une éventuelle réforme du système financier international. Afin d'exprimer, en amont du sommet, les vues du mouvement coopératif, et de les placer au cœur du débat, l'AIBC a publié une communication en anglais intitulée « The cooperative perspective ». Elle souligne l'importance et la stabilité du modèle coopératif en ces temps de crise économique et financière. Le texte évoque, d'autre part, la disponibilité du mouvement coopératif pour participer à une redéfinition du système financier international, et pour construire une finance plus pérenne.

La communication peut être consultée sur le site. (www.icba.coop)

Rapport Larosière

L'AIBC a rédigé une note sur le récent rapport du groupe de haut niveau présidé par Jacques de Larosière, ancien président de la Banque de France.

Ce rapport, remis au président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, émet des recommandations pour une réforme de la régulation et de la surveillance financière. Ces préconisations concernent l'ensemble des activités financières.

Instances ACI

ICA Governance Committee

Jean-Louis BANCEL a rejoint le comité de gouvernance de l'ACI.

ICA Groupe de Travail Mutuelles

Jean-Louis BANCEL préside le nouveau groupe de travail sur les mutuelles de l'ACI dont la mission consiste à faire des recommandations au Board de l'ACI sur les adhésions de structures mutualistes.

www.aibc.coop

Le nouveau site de l'AIBC est désormais en ligne. Plus design et plus fonctionnel, vous pouvez y lire articles, publications, ainsi que des informations sur les normes comptables internationales, la notion de groupe coopératif ou la RSE dans le monde coopératif. Découvrez-le ici: <http://www.aibc.coop/>

Semaine de l'économie Coopérative

La première édition de la « Semaine de l'économie coopérative » est organisée à Barcelone du 30 juin au 2 juillet. Jean-Louis BANCEL, Président du Crédit Coopératif et de l'AIBC, introduira le 1^{er} juillet la journée de ce séminaire consacrée au financement, à la réglementation et à la fiscalité.

Jean-Louis Bancel, nouveau Président du Crédit Coopératif

Jean-Louis Bancel a été élu, le 28 mai 2009, par le Conseil d'Administration du Crédit Coopératif, Président du Groupe. Vice-président délégué depuis janvier 2005, il succède à Jean-Claude Detilleux en charge de la présidence depuis 1992.

Mr. B.S. Vishwanathan Docteur Honoris causa

Vice-président de l'AIBC et leader indien du mouvement coopératif, Mr B.S Vishwanathan a été nommé Docteur Honoris causa de l'Université Kuvempu de Karnataka, en Inde, en reconnaissance de sa contribution au développement du mouvement coopératif ces dernières décennies. Le diplôme lui a été remis par le Gouverneur de l'Etat de Karnataka et le Président de l'Université lors de l'Assemblée annuelle du 12 février 2009.

Mr. Caleffi, DG de Federcasse (Italie), est décédé en mai

Mr. Caleffi était DG de Federcasse depuis janvier 1997. Il a contribué au développement des banques coopératives en Italie, notamment de leur image de banques soucieuses des besoins individuels et des besoins de la communauté, capables de soutenir l'économie réelle en tant de crise. Mr. Azzi, Président de Federcasse, a déclaré à son sujet qu'il était «un homme de convictions très impliqué dans le mouvement coopératif et ses valeurs sociales».

ACI : Groupe de travail normes comptables (Tokyo, 2 juin 2009).

La réunion du groupe de travail de l'ACI sur les normes IAS a eu lieu le 26 mars.

Celle-ci a permis au mouvement coopératif et aux banques coopératives en particulier de discuter de la réforme en cours des normes comptables internationales et américaines. Le mouvement coopératif a exprimé son soutien global aux décisions putatives du FASB et de l'IASB qui prennent ouvertement en compte les coopératives. Nous espérons que ces orientations seront confirmées avec l'avancement du processus.

Réunion du Board de l'ACI (Tokyo, juin 2009)

La dernière réunion était consacrée à la réforme en cours de l'ACI et à d'autres sujets.

Les mandats des deux représentants des organisations sectorielles au Board de l'ACI seront renouvelés cette année.

Séminaire annuel de l'AIBC.

Le prochain séminaire de l'AIBC aura lieu en novembre 2009 à Genève, en Suisse. Ce séminaire sera consacré aux questions de soutenabilité, et à la construction d'un modèle financier « post crise ». Tous les membres sont encouragés à nous soumettre leurs contributions, pour être publiées, pour une économie, une finance plus soutenables.

17 novembre

10h30 – 13h : Réunion du Comité exécutif de l'AIBC.

13h – 14h30 : Déjeuner de l'AG.

14h30 – 17h30 : AG de l'AIBC.

18 novembre

10.30h – 13h : Séminaire AIBC.

13h : Déjeuner de l'AIBC.

19-20 novembre

AG de l'ACI.

Ce programme sera régulièrement remis à jour sur le site : <http://aibc.coop/>

Réforme de l'adhésion ACI/AIBC

La réforme en cours de la procédure d'adhésion de l'ACI, décidée à l'AG de l'ACI en juin 2008 à Rome, prévoit que tous les membres financiers et bancaires de l'ACI pourront devenir des membres de droit de l'AIBC.



Pour l'AIBC, c'est l'occasion d'élargir le nombre de ses adhérents.

Du fait de la réforme, il existe trois configurations d'adhésion :

1. Les banques ou les associations bancaires membres de l'ACI deviennent automatiquement membres de l'AIBC.
2. Les banques ou les associations bancaires qui sont membres indirects de l'ACI (à travers une organisation affiliée à l'ACI).
3. Les membres de l'AIBC qui ne sont pas membres de l'ACI peuvent soit décider d'une pleine adhésion, soit y préférer le statut de membre associé.

Par conséquent, l'AIBC s'attend à voir de nouveaux membres la rejoindre, pour un impact plus important sur les mondes coopératif et financier.

Nous voudrions d'ores et déjà souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de notre communauté financière coopérative mondiale.

Nous encourageons les nouveaux membres à contribuer à l'association.

International Cooperative Banking Association
c/o Crédit Coopératif
BP 211 – 92002 Nanterre cedex
Tel: + 33 (0)1 47 24 90 88 – Fax: + 33 (0)1 47 24 86 42
<mailto:sandrine.rodriques@credit-cooperatif.coop>
<http://aibc.coop/>